

Chiffre d'affaires : 1 644 millions d'euros, +8 % à périmètre et change constants.

Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾ ⁽²⁾) : 104 millions d'euros, contre 123 millions d'euros au premier semestre 2025.

Résultat net : 133 millions d'euros, contre 242 millions d'euros au premier semestre 2025.

Résultat net part du Groupe : 132 millions d'euros.

Valeur du portefeuille de titres cotés au 30 juin 2026 : 9 232 millions d'euros. Au 14 septembre 2026, la valeur ressort à 7 943 millions d'euros, compte tenu de la baisse importante du cours de UMG.

Position nette de trésorerie : 1 447 millions d'euros au 30 juin 2026 contre 5 619 millions d'euros au 31 décembre 2025, suite au paiement par Bolloré SE des dividendes (4 215 millions d'euros de dividende exceptionnel et 169 millions d'euros de solde du dividende ordinaire).

Acomptes sur dividendes exceptionnels de Compagnie de l'Odé (2,5 milliards d'euros) et des sociétés qui la contrôlent.

(1) Voir glossaire.

(2) Dont la contribution des mises en équivalence opérationnelles pour **+181 millions d'euros**.

Résultats du premier semestre 2026

Le Conseil d'administration de Bolloré, réuni le 16 septembre 2026, a arrêté les comptes du premier semestre 2026.

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 644 millions d'euros, en hausse de 8 % à périmètre et taux de change constants :

- Bolloré Énergie : 1 467 millions d'euros, +9 %, en progression dans un contexte général de hausse des cours liée au conflit au Moyen-Orient, malgré le recul des volumes vendus (-10 %) ;
- Industrie : 156 millions d'euros, +1 %, en légère progression par rapport au premier semestre 2025, portée par la croissance des activités Films (hausse des volumes en diélectrique et en emballage) et Systèmes, malgré le recul des activités Blue ;
- Autres : 21 millions d'euros, -6 %, baisse des recettes immobilières et -34 millions d'euros en données brutes, essentiellement imputable à la sortie de la participation dans Ovrsea du périmètre en décembre 2025 à la suite de sa fusion avec la société Fusalpes.

En données publiées, le chiffre d'affaires progresse de 6 %, après un effet périmètre de -31 millions d'euros (principalement lié à la sortie d'Ovrsea) et un effet de change de +1 million d'euros.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽³⁾) s'établit à 104 millions d'euros, en baisse de -15 % par rapport au premier semestre 2025.

- Bolloré Énergie ⁽⁴⁾ : 47 millions d'euros, en progression de 77 %, dans un contexte de cours élevés, soutenue par l'effet stock positif et par la bonne performance de la distribution en France et en Allemagne ;
- Communication ⁽⁵⁾ : 181 millions d'euros, en recul, pénalisée par la baisse des contributions de Canal+ (-19 millions d'euros) et d'UMG (-5 millions d'euros) principalement ;
- Industrie ⁽⁴⁾ : -42 millions d'euros, réduction des pertes de 10 millions d'euros par rapport au premier semestre 2025, Blue Solutions concentrant ses efforts sur la recherche liée aux batteries de nouvelle génération ;
- Autres : -82 millions d'euros, hausse des charges de personnel et baisse des recettes immobilières, consécutives aux importantes cessions réalisées au cours des dernières années.

Le résultat financier s'établit à 64 millions d'euros contre 95 millions d'euros au premier semestre 2025, en raison de la baisse des taux d'intérêt et des dividendes reçus du Groupe Socfin.

Le résultat net des sociétés mises en équivalence non-opérationnelle demeure globalement stable à -1 million d'euros. Il n'intègre plus la quote-part du résultat net du Groupe Socfin depuis fin 2024.

Après prise en compte de -12 millions d'euros d'impôts (contre -10 millions d'euros au premier semestre 2025), **le résultat net consolidé s'établit à 133 millions d'euros**, contre 242 millions d'euros au premier semestre 2025.

Le résultat net part du Groupe ressort à 132 millions d'euros contre 240 millions d'euros au premier semestre 2025.

(3) Voir glossaire.

(4) Avant frais de groupe.

(5) Mises en équivalence opérationnelles.

Les capitaux propres s'établissent à 20 803 millions d'euros, contre 24 427 millions d'euros au 31 décembre 2025, en baisse de -3 624 millions d'euros, principalement liée aux dividendes distribués (4 387 millions d'euros dont 4 215 millions d'euros de dividende exceptionnel) malgré la hausse de la variation nette de juste valeur des titres détenus (essentiellement portée par l'appréciation du cours de Compagnie de l'Odét) et la cession d'actions Bolloré SE auto-détenues.

Les capitaux propres part du Groupe ressortent à 20 596 millions d'euros contre 24 211 millions d'euros au 31 décembre 2025.

Au 30 juin 2026, le Groupe Bolloré affiche une **position nette de trésorerie de 1 447 millions d'euros** contre 5 619 millions d'euros à fin 2025. La baisse de -4 172 millions d'euros intègre notamment le versement du dividende exceptionnel en juin 2026.

A fin juin 2026, le Groupe Bolloré dispose de 3,6 milliards d'euros de disponibilités et de lignes confirmées.

Principales opérations réalisées

Bolloré SE

- Depuis le début 2026, Bolloré SE a vendu 10 millions d'actions Vivendi SE (représentant 1 % du capital) au prix unitaire de 2,2 euros, pour un montant total de 22 millions d'euros.
- Le 6 juillet 2026, Vivendi a annulé 17,7 millions d'actions. A l'issue de cette annulation la participation du Groupe Bolloré est de 29,2 % du capital.

Compagnie de l'Odét

- Depuis le début de l'année 2026, Compagnie de l'Odét a acquis 89 millions d'actions Bolloré SE au prix unitaire de 4,57 euros (représentant 3,2 % du capital), pour un montant total de 409 millions d'euros, dont 15 millions d'actions détenues par des filiales de Bolloré SE, pour 81 millions d'euros, dans le cadre de la simplification des structures du Groupe.
- En 2026, Compagnie de l'Odét a acquis 15,7 millions d'actions Canal+ (soit 1,58 % du capital), à un prix de revient moyen de 2,53 £ pour un montant de 40 M£ (équivalent à 46 M€), complétant les actions acquises en 2025. Au total, Compagnie de l'Odét détient près de 48 millions d'actions représentant 4,8% du capital, pour un montant de 107 M£ (équivalent 127 M€).

Compagnie de l'Étoile des Mers

- Compagnie de l'Étoile des Mers, filiale de Bolloré Participations SE à 51% et dont Compagnie de l'Odét détient 49%, a acquis des participations dans Havas N.V.. Elle détient désormais 22,6 % d'Havas N.V. pour un investissement de 347 millions d'euros, représentant un prix par action de 15,5 euros. Par ailleurs, Bolloré SE détient toujours 30,44% d'Havas N.V. en direct et Compagnie de l'Odét 0,6 %.

Scission de vivendi

- Le 22 avril 2025, à la suite d'une saisine par la société de droit luxembourgeois CIAM Fund, la Cour d'appel de Paris a annulé une décision de l'AMF en date du 13 novembre 2024 en ce qu'elle avait retenu l'absence de contrôle de Bolloré SE à l'égard de Vivendi SE au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

- Le 18 juillet 2025, en vertu de l'arrêt de la Cour d'appel du 22 avril 2025, l'AMF a décidé qu'un projet d'offre publique de retrait visant les titres de capital de la société Vivendi SE devait être déposé dans un délai fixé à six mois. La clôture de l'offre n'interviendrait qu'après que la Cour de cassation, dans le cadre des pourvois formés à l'encontre de l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 22 avril 2025, aura rendu son arrêt. Le 28 juillet 2025, Bolloré SE a décidé de former un recours devant la Cour d'appel de Paris tendant à l'annulation de la décision de l'AMF du 18 juillet, cette annulation ayant été constatée par cette même Cour le 9 avril 2026, par l'effet de la cassation de l'arrêt du 22 avril 2025, telle que décrite ci-dessous.
- Le 28 novembre 2025, la Cour de cassation a cassé l'arrêt du 22 avril 2025 en ce qu'il avait retenu que la société Vivendi SE était contrôlée par Bolloré SE au sens de l'article L. 233-3, I, 3° du Code de commerce au motif que la Cour d'appel avait violé ce texte et a renvoyé l'affaire à la Cour d'appel de Paris autrement composée. L'audience de plaidoiries a eu lieu le 22 mai 2026.
- Le 8 juillet 2026, la Cour d'appel de Paris, réunie en formation solennelle, a rejeté l'intégralité des demandes de CIAM Fund. La Cour a ainsi jugé que Vivendi SE ne pouvait pas être considérée comme étant contrôlée, par Bolloré SE, au sens des 3° et 4° du I de l'article L. 233-3 du Code de commerce, l'existence d'un contrôle par concert, au sens du III du même article, n'étant pas davantage caractérisée. La société CIAM Fund a été condamnée à verser un total de 350 000 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile, dont 200 000 euros au profit de Bolloré SE.
- La société CIAM a décidé de former un pourvoi en cassation à l'encontre de l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris le 8 juillet 2026.

Bluebus / Blue Solutions

- Bolloré SE a annoncé le 8 septembre un projet prévoyant l'arrêt de la production de bus électriques Bluebus pouvant conduire à la suppression de 74 postes. Dans un marché français moins dynamique qu'attendu, marqué par une concurrence intense et une forte pression sur les prix, Bluebus n'a pas la taille suffisante pour rivaliser avec les autres acteurs du secteur. Après plusieurs années de recherche active de solutions et malgré les efforts déployés pour adapter son modèle, l'entreprise a constaté que les conditions n'étaient plus réunies. Une offre d'un industriel européen de reprise partielle d'actifs a été présentée, permettant de minimiser le coût social.
- Bolloré SE a également annoncé un projet de recentrage de la stratégie de Blue Solutions sur les batteries de 4^{ème} génération pouvant conduire à la suppression de 41 postes.

Acomptes sur dividendes exceptionnels

À la suite de la distribution par Bolloré SE intervenue en juin 2026 d'un dividende exceptionnel de 4,2 milliards d'euros, Compagnie de l'Odé, conformément à ce qui avait été annoncé par son communiqué en date du 17 mars dernier, a décidé, lors de son conseil d'administration de ce jour, de verser un acompte sur dividende exceptionnel de 2,5 milliards d'euros qui sera mis en paiement le 29 septembre 2026. Les sociétés qui contrôlent directement et indirectement Compagnie de l'Odé (Sofibol, Financière V et Omnium Bolloré), réunis ce même jour, ont également décidé de verser à leur tour des acomptes sur dividendes exceptionnel correspondant à la majeure partie du montant de l'acompte reçu.

Au résultat de ces distributions d'acomptes sur dividendes exceptionnels, Bolloré SE et ses filiales recevront un montant total d'environ 2 milliards d'euros. Parmi ces filiales figurent les sociétés Compagnie du Cambodge, Financière Moncey et Société Industrielle et Financière de l'Artois. Ces trois sociétés se réuniront le 18 septembre et seront amenés à se prononcer respectivement sur le versement d'acomptes sur dividendes exceptionnels de 13 euros par action Compagnie du Cambodge (soit 789 millions d'euros), 14 euros par action Financière Moncey (soit 261 millions d'euros) et 650 euros par action Société Industrielle et Financière de l'Artois (soit 173 millions d'euros). En cas de décisions favorables, la mise en paiement de ces acomptes par ces trois dernières sociétés devrait intervenir dans la première moitié du mois d'octobre 2026. Une nouvelle information du marché sera assurée sur les décisions prises le 18 septembre 2026.

Chiffres clés consolidés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Variation
Chiffre d'affaires	1 644	1 547	6%
EBITDA ⁽¹⁾	138	138	
Amortissements et provisions	(34)	(15)	
Résultat opérationnel ajusté (EBITA ⁽¹⁾)	104	123	(15%)
Amortissements issus des PPA et autres éléments non inclus dans l'EBITA ⁽¹⁾	(22)	21	
Résultat opérationnel	82	144	
dont mises en équivalence opérationnelles	160	224	
Résultat financier	64	95	
Part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence non-opérationnelle	(1)	(1)	
Impôts	(12)	(10)	
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	14	
Résultat net	133	242	(108) M€
Résultat net part du Groupe	132	240	
Minoritaires	1	1	

(en millions d'euros)	30 juin 2026	31 décembre 2025	Variation
Capitaux propres	20 803	24 427	(3 624)
dont part du Groupe	20 596	24 211	(3 615)
Endettement net du Groupe / (Trésorerie)	(1 447)	(5 619)	4 172
Gearing ⁽²⁾	n.a.	n.a.	

(1) Voir glossaire.

(2) Gearing : ratio d'endettement net / fonds propres.

Évolution du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Croissance publiée	Croissance organique
Bolloré Energy	1 467	1 337	10%	9%
Industrie	156	156	0%	1%
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	21	55	(61%)	(6%)
Total	1 644	1 547	6%	8%

Évolution du chiffre d'affaires par trimestre

(en millions d'euros)	1 ^{er} trimestre			2 ^{ème} trimestre		
	2026	2025 organique	2025	2026	2025 organique	2025
Bolloré Energy	731	678	675	736	663	661
Industrie	74	77	78	82	78	78
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	10	12	29	11	11	26
Total	815	766	782	829	751	765

Résultat opérationnel ajusté par activité (EBITA)

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025	Croissance publiée
Bolloré Energy ⁽¹⁾	47	27	77%
Communication	181	203	(11%)
UMG ⁽²⁾	112	117	
Canal+ ⁽²⁾	24	44	
Louis Hachette Groupe ⁽²⁾	6	6	
Havas ⁽²⁾	26	23	
Vivendi ⁽²⁾	12	13	
Industrie ⁽¹⁾	(42)	(52)	20%
Autres (Actifs Agricoles, Holdings et autres)	(82)	(55)	(50%)
EBITA	104	123	(15%)

(1) Avant frais de groupe.

(2) Mises en équivalence opérationnelles.

La présentation détaillée des résultats est disponible sur www.bolloré.com.

Les procédures d'examen limité sur les comptes consolidés semestriels 2026 ont été effectuées et le rapport de certification sera émis après vérification du rapport semestriel d'activité.

Portefeuille de titres cotés

En millions d'euros	Au 30 juin 2026				Au 14 septembre 2026		Variation des cours depuis le 01/01/2026 (%) ⁽³⁾
	Cours (€)	Capitalisation boursière	(%) détention	Valeur de marché	Cours (€)	Valeur de marché	
<u>Communication ⁽¹⁾ :</u>							
Universal Music Group	18,3	33 700	18,4%	6 197	14,8	5 000	(33%)
Canal+	2,4 £	2 813	30,4%	856	2,5 £	894	(5%)
Louis Hachette Group	1,7	1 733	30,4%	527	1,7	523	11%
Havas	17,1	1 691	30,4%	515	18,2	549	7%
Vivendi	2,2	2 193	28,8%	631	1,6	452	(34%)
<u>Autres :</u>							
Groupe Socfin ⁽¹⁾				310		301	n.a.
Rubis	30,7	3 175	6,0%	190	35,5	220	11%
Autres				5		4	
Total				9 232		7 943	
Total dividendes recus des participations au S1 2026⁽²⁾				198			

Au 30 juin 2026, la valeur du portefeuille est de 9,2 milliards d'euros, soit une baisse de 13 % par rapport au 31/12/2025.

(*) Ces participations sont mises en équivalence dans les comptes du Groupe.

(1) Participations dans Socfinaf, Socfinasia et Socfin (dont 160 M€ pour Socfin à la valeur de retrait de cote).

(2) Dont UMG (95 M€), Canal+ (7 M€), Havas (24 M€), Louis Hachette Group (18 M€) et Vivendi (12 M€).

(3) Au 14 septembre 2026.

Annexe

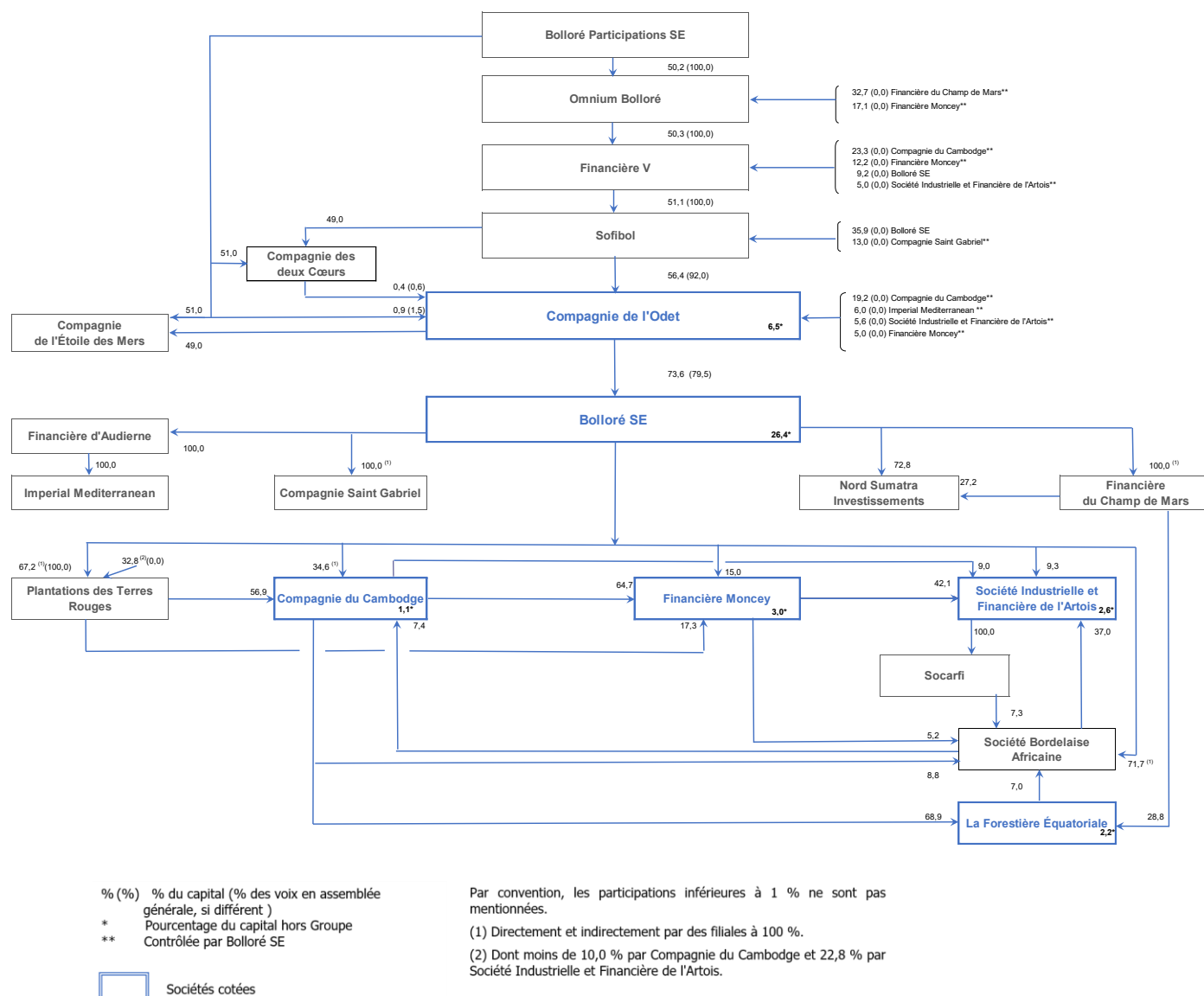
Sociétés mises en équivalence et portefeuille de participations cotées et non cotées

En millions d'euros	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	Pourcentage de détention *	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention *	Valeur nette comptable
Sociétés mises en équivalence		10 505,2		10 590,0
UMG	18,39	7 938,6	18,43	8 015,5
Canal+	30,43	811,5	30,43	804,9
Havas	30,44	544,9	30,44	531,5
Louis Hachette Group	30,43	305,5	30,43	317,0
Vivendi	28,78	833,9	30,44	850,6
Autres		70,8		70,4
Total		10 505,2		10 590,0

En millions d'euros	Au 30 juin 2026		Au 31 décembre 2025	
	Pourcentage de détention *	Valeur nette comptable	Pourcentage de détention *	Valeur nette comptable
Participations cotées		3 777,1		3 510,9
Compagnie de l'Odéon	35,83	3 431,1	35,83	3 158,1
Rubis	6,00	190,3	6,01	198,8
Socfinasia	22,25	110,8	22,25	109,0
Socfinaf	8,60	39,9	8,60	37,1
Autres participations cotées		5,0		7,9
Participations non cotées		4 559,5		4 220,6
Sofibol	48,95	2 450,8	48,95	2 260,4
Financière V	49,69	1 275,2	49,69	1 175,9
Omnium Bolloré	49,84	644,4	49,84	594,1
Autres participations non cotées		189,1		190,2
Total		8 336,6		7 731,5

(*) Pourcentage d'intérêts de consolidation Bolloré SE

Actionnariat du Groupe Bolloré au 30 juin 2026



Comparabilité des comptes

Indicateurs de performance

- Au 30 juin 2026, le Groupe Bolloré n'a pas modifié la définition des indicateurs de performance, et notamment l'EBITA, qui sont comparables à ceux du 30 juin 2025. Les données de l'EBITA et du résultat opérationnel sont présentées avant frais de Groupe.

- **Évolution des principales devises**

Taux Moyen	30 juin 2026	30 juin 2025	Variation
USD	1,17	1,09	7%
GBP	0,87	0,84	3%
CHF	0,92	0,94	(2%)
CAD	1,61	1,54	4%
INR	108,51	94,14	15%

Glossaire

- **Croissance organique** : à taux de change et périmètre constants.
- **Résultat opérationnel ajusté (EBITA)** : correspond au résultat opérationnel avant les amortissements et les dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (« PPA » : *Purchase Price Allocation*), les dépréciations des écarts d'acquisition et les badwill liés aux regroupements d'entreprises, les autres produits et charges liés aux litiges avec les actionnaires ou concernant les métiers sur lesquels le groupe n'opère plus.
- **EBITDA** : résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations.
- **Endettement financier net / Position nette de trésorerie** : somme des emprunts au coût amorti, minorés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie ainsi que des instruments financiers dérivés nets (actifs ou passifs) ayant pour sous-jacent un élément de l'endettement financier net, ainsi que des dépôts en numéraire adossés à des emprunts.

Les mesures à caractère non strictement comptable définies ci-dessus doivent être considérées comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable et Bolloré considère qu'ils sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du Groupe. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Bolloré ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.

Les pourcentages d'évolution indiqués dans ce document sont calculés par rapport à la même période de l'exercice précédent, sauf mention particulière. En raison des arrondis, dans cette présentation, la somme de certaines données peut ne pas correspondre exactement au total calculé et le pourcentage peut ne pas correspondre à la variation calculée.